

Il mouroit en ces jours si grande multitude de peuple à Beaujeu que les plus vieulx qui se souuenoient des grandes pestes du passé affermoient qu'il ne mouroit point tant de personnes es grandes pestes qu'il en mouroit de ce temps, et estoit ladite maladie contagieuse, et estoit tel jour qu'on en mettoit en terre dix ou douze. Toutesfois l'on ne s'en craignoit point, non plus que d'autres maladies ordinaires.

Dimanche 5 juillet.

Ce jour furent faites les nopces de notre niepce Prudence Garil (1) avec Pierre Gojon ou assisterent la plus grand part des Bourgeois et Dames de la ville. Dieu leur face la grace de vivre longuement et heureusement ensemble en la crainte de Dieu. Amen.

Ce jour y eust à Mascon vne faulse alarme dont monsr de Fougieres et monsr de Pizay (2) et les autres gentilshommes du pays furent mandez soudain, et furent les portes murées en diligence, mais le tout reussit en vne grande risée.

Mardy 7 juillet.

Monsr le secrestain arriua ceans qui nous dict que la paix estoit faite. Dieu doint quelle soit durable!

Lundy 13 juillet.

Λε Χαντρε ρεπριντ σα πϋταιν α λα κελλε ηλ αυωητ δοννε κονγε, κοντρε συν σερμεντ (3).

(1) C'est la même à qui Paradin avait dédié le *Blason des danses*.

(2) Le château et la terre de Pizay subsistent encore sur la commune de Villié.

(3) Nous avons laissé subsister ce passage en caractères grecs comme une espèce de fac-simile. Ceux de nos lecteurs qui le déchiffreront, comprendront facilement pourquoi nous ne l'avons pas reproduit comme les autres en caractères romains.